



REÇU EN PREFECTURE  
le 21/02/2019  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-075-267500338-20190211-D2019\_02-DE

N° D 2019-02 : Arrêté de la liste  
des sociétaires au 31/12/2018.

## COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES DU 13EME ARRONDISSEMENT

Séance du 11 février 2019, présidée par Monsieur Jérôme COUMET, Président de la Caisse des Ecoles du 13ème Arrondissement.

Vu la loi du 2 Mars 1982 modifiée par la loi du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes et au contrôle administratif ;

Vu la loi n° 82-1169 du 31 Décembre 1982, relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu le décret n° 83-838 du 22 Septembre 1983 portant modification du décret N° 69 977 du 12 Septembre 1960 relatif aux Caisses des Ecoles ;

Vu la réunion de la Commission des adhésions et radiations en date du 09 janvier 2019 ;

### DELIBERE

**Article 1er** : La liste des sociétaires de la Caisse des Ecoles du 13<sup>ème</sup> Arrondissement, annexée à la présente, est arrêtée à **779 sociétaires** à la date du 31/12/2018.

**Article 2** : Copie de la présente sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Paris, de la Région d'Ile-de-France

  
Jérôme COUMET  
Président de la Caisse des Ecoles